



Paris, le 15 novembre 2012

**Jean-Marie Le Boiteux**

Pour le SNETAP-FSU

**Frédérique Rolet**

Pour le SNES-FSU

**Stéphane Tassel**

Pour le SNESUP-FSU

**Monsieur Vincent Peillon**

Ministre de l'Éducation Nationale

**Madame Geneviève Fioraso**

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche

**Monsieur Stéphane Le Foll**

Ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Objet : demande d'une agrégation d'Information Documentation

Madame et Messieurs les Ministres,

Les professeurs-documentalistes sont au centre des enjeux éducatifs liés au développement exponentiel de la société de l'Information et à l'avènement du numérique. Leur expertise d'enseignant et de professionnel de l'Information Documentation est un atout pour notre système éducatif. Ce dernier ne peut faire l'impasse sur la nécessité d'offrir à tous les élèves et à tous les étudiants une véritable culture informationnelle. D'ailleurs, les travaux de recherches universitaires, dans les domaines de la didactique et de l'épistémologie de l'Information Documentation se multiplient depuis une dizaine d'années.

Les mutations et le développement des métiers de l'Information Documentation ainsi que l'élévation du niveau de qualification pour le recrutement des enseignants légitiment la création de l'agrégation d'Information Documentation. Depuis la création du CAPES de Documentation en 1989, les certifiés de documentation n'ont aucune possibilité de promotion de corps et sont dans l'attente d'une agrégation depuis plus de vingt ans.

Cette demande nécessite conjointement une politique de recrutement à la hauteur des besoins avec la création de postes de professeurs-documentalistes (certifiés et agrégés), et d'enseignants-chercheurs de la 71<sup>ème</sup> section (Sciences de l'information et de la communication).

Les organisations syndicales du SNES-FSU, du SNETAP-FSU et du SNESUP-FSU rappellent l'urgence d'une telle décision et sollicitent une audience auprès de vos services pour aborder la question du calendrier et des modalités de mise en œuvre.

Nous vous prions d'agréer, Madame et Messieurs les Ministres, l'assurance de nos sentiments respectueux.

Jean-Marie Le Boiteux  
Pour le SNETAP-FSU

Frédérique Rolet  
Pour le SNES-FSU

Stéphane Tassel  
Pour le SNESUP-FSU